



LA VILLE DE NEUCHATEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Le Conseil communal reçoit le Conseiller fédéral Didier Burkhalter

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a reçu lundi après-midi au stade de la Maladière le Conseiller fédéral Didier Burkhalter accompagné de son épouse. A l'issue de cette réception durant laquelle le chef du Département fédéral de l'intérieur a pris connaissance du programme des manifestations organisées par la Ville de Neuchâtel à l'occasion de son Millénaire, le Conseil communal et ses hôtes ont regardé le match de football opposant la Suisse au Chili dans le lobby du stade de la Maladière en compagnie d'un nombreux public. Le conseiller fédéral s'est ensuite rendu à l'aula de la faculté de droit et de sciences économiques afin d'y prononcer une conférence dans le cadre de l'assemblée générale du Réseau des villes de l'arc jurassien (RVAJ) dont la Ville de Neuchâtel est membre.

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel n'a pas dérogé à la tradition qui veut que l'exécutif reçoive tout nouveau conseiller fédéral lors de sa première venue officielle sur le territoire communal. Cette réception a toutefois pris un tour particulier puisque le Conseiller fédéral Burkhalter est domicilié à Neuchâtel et a longtemps fait partie de l'exécutif de la Ville qu'il a présidé à plusieurs reprises. La conseillère communale Françoise Jeanneret et le conseiller communal Daniel Perdrizat sont d'ailleurs d'anciens collègues de Didier Burkhalter. Il n'était donc pas la peine de lui faire visiter la ville...

Didier Burkhalter connaît bien également le stade de la Maladière dont il est l'un des artisans. C'est lui en effet qui est à l'origine du partenariat public-privé qui a permis la construction dans des délais record du nouveau stade de football de Neuchâtel. Le Conseiller fédéral Burkhalter a par ailleurs accepté de présider le comité d'honneur du Millénaire de la ville de Neuchâtel qui sera célébré en 2011.

Neuchâtel, le 21 juin 2010

Chancellerie communale

Renseignements complémentaires: Daniel Perdrizat, président du Conseil communal,
tél. 032 717 74 01, e-mail : daniel.perdrizat@ne.ch

**Patrice Neuenschwander, chargé de communication,
tél.032 730 60 52, e-mail: patrice.neuenschwander@ne.ch**